

Image not found or type unknown



Support technique aux consommateurs

Par **laurachev**, le **17/06/2016** à **15:21**

Bonjour,

Je souhaite avoir des informations concernant les supports techniques aux consommateurs:

- Une ligne téléphonique doit-elle nécessairement être mise en place pour répondre aux questions des consommateurs ou un simple chat suffit-il ?
- Le support technique peut-il être basé à l'étranger ?
- L'usage du français est-il obligatoire?

Je vous remercie par avance. J'aurai besoin éventuellement des fondements légaux.